



BULLETIN MUNICIPAL DE POUY ROQUELAURE 2013

N°2

Décembre 2013



Le Mot du Maire :

Au nom du Conseil municipal et dans le but de vous faire partager nos décisions et nos réalisations, voici quelques pages d'informations concernant la commune de Pouy-Roquelaure.

Vous y trouverez aussi des informations utiles et pratiques; n'hésitez pas à contacter notre secrétaire, Angélique, qui est à votre disposition.

Comme chaque année à la même époque, j'en profite pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de Noël.

La crise économique bien présente provoque des conditions difficiles pour certains ; je souhaite que ce soit pour vous l'occasion d'oublier vos soucis et de vous retrouver en famille : de prendre le temps de profiter des uns et des autres.

Joyeux Noël

Le Maire

B. STIERS

État Civil :

Décès :

M. Mario Dal'Zovo

Mme Marie-Thérèse Cucchi

Cette année nous avons été endeuillé par la disparition de deux personnalités qui ont marquées la vie de notre commune. En cette fin d'année où les rassemblements familiaux sont particulièrement importants, nous renouvelons notre témoignage d'affection à leurs familles.

Recensement de la population :

Début 2013 a eu lieu le recensement de la population. Les résultats sont les suivants : notre commune compte 54 résidences principales, 14 résidences secondaires, un logement occasionnel et 5 logements vacants.

Le total d'habitants est de 127.

La population officielle de l'INSEE étant basée sur le calcul d'une moyenne de 5 années, la population légale de Pouy Roquelaure est de 144 habitants.



**Les associations seront
Heureuses de vous
Retrouver lors de leurs
Manifestations :**

Club du 3ème âge

Président M. Christian LONG
05 62 28 86 68
Divers repas et manifestations

Société de Chasse :

Président M. Angel Bergamo
05 62 28 83 16
2 mars 2014 Banquet
14 juin 2014 Grillades

Comité des fêtes :

Présidente Mme Sylvie Goux-Wilk
05 62 29 14 45
Fête de la musique
Fête des voisins
Fête du village le premier
Week-end de septembre
Arbre de Noël

Réveillon de la St Sylvestre :

Salle des fêtes de Pouy-Roquelaure
Renseignements et réservations
Thierry CAZAUBON 06 16 42 10 01

Horaire Mairie :

Lundi 14h à 18h
Mercredi 9h à 13h

**Pour toutes facilités de
déplacements :**

Taxi Jacky à Pouy-Roquelaure
06 21 62 61 24

Liaison internet :

Je vous encourage à donner votre adresse mail à notre secrétaire ; les personnes qui ont déjà données leurs adresses mail mais qui ne reçoivent pas les informations communales sont aussi priées de se faire connaître afin de remédier à ce problème : ceci nous permettra de vous adresser des informations régulièrement et très rapidement.

Elections 2014 :

L'année 2014 sera riche en rendez-vous électoraux.

- ELECTIONS MUNICIPALES
Election des Conseillers Municipaux et des Conseillers Communautaires :
Dimanches 23 mars et dimanche 30 mars 2014.

- ELECTIONS EUROPEENNES
Election des députés européens :
Dimanche 25 mai 2014.

- ELECTIONS SENATORIALES
Renouvellement des sénateurs par les grands électeurs :
Septembre 2014.

**Nouvelles dispositons règlementaires concernant
les élections des conseillers municipaux et des
conseillers communautaires**

- Dans les communes de moins de 1000 habitants une déclaration de candidature est obligatoire pour tous les candidats.
- Les conseillers communautaires représentant les communes de moins de 1000 habitants au sein de la communauté de commune sont les membres du conseil municipal désignés dans l'ordre du tableau.

Informations pratiques :

Pour vous aider dans votre vie quotidienne la mairie s'est engagée auprès de différents organismes qui sont à votre disposition :
- Aide à domicile : CCAS de Terraube 05 62 68 70 50
- Portage des repas à domicile : CCAS de Lectoure 05 62 68 77 88
- Poubelles : mise à disposition de sacs poubelles à la mairie

Décoration à Pouy-Roquelaure :

Le samedi 7 décembre 2013, suite à la proposition de l'Inspection d'Académie du Lot et Garonne pour récompenser une carrière exemplaire destiné à la médecine préventive des enfants Mme Claire Bolzer a été élevée au grade de chevalier de la Légion d'Honneur par le préfet Kamel Khriassatte.
Le Conseil municipal adresse ses plus vives félicitations à Claire Bolzer.



Les réalisations 2013 :

Plan local d'urbanisme :

Cette année encore le conseil municipal aura consacré beaucoup de temps et d'énergie pour la création du plan local d'urbanisme de Pouy-Roquelaure. C'est un travail important ; le conseil municipal s'est donné le temps de réfléchir avant de prendre des décisions dont le seul objectif est de préserver l'intérêt collectif de la commune. A ce jour il est attendu par la communauté de communes qui dès lors aura la charge de l'instruction des dossiers d'urbanisme (déclarations préalables de travaux, permis de construire etc...). Ce document devrait être finalisé en 2014.

Voirie :

Le conseil municipal a encore accordé une attention particulière à l'entretien de sa voirie communale ; la somme investie est la plus élevée de notre budget. Nous recommandons aux usagers de faire preuve de civilité en respectant au maximum ce bien public.

Cimetière :

La société Elabor poursuit son travail de réaménagement du cimetière. Nous sommes obligés de respecter des délais légaux pour intervenir.

- Afin de faciliter l'accès pour les personnes âgées, une rampe centrale en ferronnerie a été installée.
- D'autre part un accès en maçonnerie a été aménagé pour faciliter les interventions côté technique.

Peinture :

Nous avons confié à l'entreprise Barada la remise en état et la peinture de tous les lampadaires du village.

Electricité :

Nous avons fait installer par l'entreprise Ducasi un nouveau compteur électrique mobile depuis la salle des fêtes avec branchements 220 et 380 v. Ceci permet de répondre aux différents besoins extérieurs.

Menuiserie :

Suite à un appel d'offres nous avons retenu l'entreprise Escuraing pour changer les deux fenêtres du bas du logement communal. Celles-ci seront désormais étanches et en double vitrages.

Salle des fêtes :

Nous avons équipé la salle des fêtes de nouvelles tables modernes et pratiques : elles sont stockées sur un chariot ce qui rendra leur utilisation plus pratique.

- D'autre part nous avons acheté un évier grand modèle et une table inox pour équiper la cuisine (l'installation reste à faire).

Maçonnerie et ferronnerie :

Après avoir effectué un appel d'offres concernant la restauration du lavoir et de la fontaine nous avons retenus l'entreprise de maçonnerie Claverie et l'entreprise de ferronnerie Dubuc. Nous attendons la venue de ces artisans. Parallèlement nous avons effectué des demandes de subventions pour ce chantier.

Travaux d'accessibilité :

La loi nous impose de mettre les bâtiments recevant du public en accessibilité pour les personnes handicapées. Nous avons pris contact avec le Centre d'Architecture et d'Urbanisme du Gers (CAUE 32) pour leur faire part de notre souhait. Après quatre mois d'étude le CAUE nous a rendu une étude comportant trois projets. Le conseil municipal en a retenu un et nous allons maintenant faire un appel d'offres pour la réalisation de celui-ci en 2014.

Assainissement collectif :

Suite aux réflexions menées lors de l'étude du PLU et suite au diagnostic effectué dans notre village concernant les installations d'assainissement individuel il apparaît qu'un grand nombre ne sont pas réglementaires et que des travaux de remise aux normes sont nécessaires. Conscient du poids financier que cela représente pour beaucoup d'administrés, le conseil municipal souhaite étudier l'éventuelle possibilité de la réalisation d'un assainissement collectif. Nous avons émis un appel d'offres pour sélectionner un cabinet d'ingénierie afin de réaliser une étude de faisabilité pour le village.

Petit Auvignon :

En partenariat avec le syndicat mixte du Pays d'Albret un entretien du Petit Auvignon a été réalisé.

Sècheresse 2012 :

Suite à la dizaine de déclarations enregistrées, un dossier de demande de reconnaissance de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse de l'été 2012.



INVITATION

En cette fin d'année 2013, le Conseil Municipal et moi-même vous adressons nos meilleurs vœux de bonheur et de très bonne santé pour cette nouvelle année 2014.

Pour bien commencer l'année nous vous donnons rendez-vous le

DIMANCHE 05 JANVIER 2014 A 16 H 30

à la salle des fêtes afin d'échanger nos vœux et de partager la galette des Rois.

Bonnes fêtes de fin d'Année